



*Orléans, le 4 septembre 2018*

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR  
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT  
DE LA COMMISSION  
DES LOIS

ANCIEN  
MINISTRE

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur les grands inconvénients et préjudices dont sont victimes de nombreux habitants de Pithiviers (Loiret), abonnés à Orange, qui ne peuvent plus utiliser leur téléphone portable ou bénéficier d'un service normal dans une bonne partie du centre-ville de Pithiviers depuis que l'antenne d'Orange a été supprimée dans le quartier Saint-Aignan et remplacée par celle de Bondaroy qui ne couvre pas le même périmètre géographique.

Concrètement, les habitants résidant, notamment, place des Halles, rue du Gâtinais, Faubourg du Gâtinais, mail Sud et dans une partie du Faubourg d'Orléans, sont très pénalisés.

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant pour les mesures que vous pourrez prendre dans les meilleurs délais afin que ces habitants puissent bénéficier du service auquel ils ont droit, ce qui est important, aussi bien pour leur vie quotidienne que pour l'activité économique, commerciale et dans tous les domaines.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président-Directeur Général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

**Monsieur Stéphane RICHARD**  
**Président-Directeur Général d'Orange**  
78, rue Olivier de Serres  
75015 PARIS



*Orléans, le 4 septembre 2018*

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR  
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT  
DE LA COMMISSION  
DES LOIS

ANCIEN  
MINISTRE

Monsieur le Délégué régional,

Permettez-moi d'appeler tout particulièrement votre attention sur les grands inconvénients et préjudices dont sont victimes de nombreux habitants de Pithiviers (Loiret), abonnés à Orange, qui ne peuvent plus utiliser leur téléphone portable ou bénéficier d'un service normal dans une bonne partie du centre-ville de Pithiviers depuis que l'antenne d'Orange a été supprimée dans le quartier Saint-Aignan et remplacée par celle de Bondaroy qui ne couvre pas le même périmètre géographique.

Concrètement, les habitants résidant, notamment, place des Halles, rue du Gâtinais, Faubourg du Gâtinais, mail Sud et dans une partie du Faubourg d'Orléans, sont très pénalisés.

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant pour les mesures que vous pourrez prendre dans les meilleurs délais afin que ces habitants puissent bénéficier du service auquel ils ont droit, ce qui est important, aussi bien pour leur vie quotidienne que pour l'activité économique, commerciale et dans tous les domaines.

Vous en remerciant par avance je vous prie de croire, Monsieur le Délégué régional, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

**Monsieur Étienne BORDRY**  
**Délégué régional Orange Centre-Val de Loire**  
52, rue Eugène Turbat  
45068 ORLÉANS Cedex 02